



Montreuil, le 3 avril 2017

## Lettre ouverte à Madame la Maire de PARIS

Les salariés de Cyclocity sont très inquiets pour leur emploi suite à l'annonce officielle du choix effectué par la commission d'appel d'offres du syndicat mixte Autolib' et Vélib'. En effet, cette commission a décidé de retenir le projet de SMOOVENGO pour remplacer CYCLOCITY l'exploitant actuel des vélos en libre-service de Paris et des collectivités de banlieue associées.

Nous vous alertons sur les conséquences sociales à venir lorsque ce choix sera entériné par vous et par les élus du Conseil syndical Autolib' et Vélib' Métropole.

En tant que donneur d'ordre, vous êtes responsable des mesures à prendre concernant le maintien dans l'emploi des salariés attachés à ce marché. Il vous incombe de prendre les dispositions nécessaires pour éviter un désastre social.

### **315 salariés dont plus de 30 CDD risquent de perdre leur emploi.**

Peu importe le nom de leur patron, ces salariés revendiquent une solution pérenne pour conserver leur emploi alors que le service délégué notamment par la Mairie de Paris qu'ils effectuent se poursuit.

Ces salariés revendiquent aussi un statut social adapté à leurs missions. En effet, l'activité de ces salariés consiste à mettre à disposition et à entretenir un système de vélo-partage en complément des transports public de la Ville de Paris et des collectivités de banlieue associées. Ils revendiquent donc l'application de la même convention collective que celle appliquée aux autres salariés travaillant également dans les transports publics.

En conséquence, Madame la Maire de PARIS, nous vous demandons d'ouvrir une négociation plurilatérale sur le transfert des salariés entre Cyclocity, société sortante de ce marché, et Smoovengo, société entrante, en présence des organisations syndicales représentatives de l'entreprise, sous l'égide de la Mairie de Paris et du syndicat mixte Autolib' et Vélib'.